

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

N°3

19.06.20

PRÉSENTS		
Mathilde Coussot (Enseignante PS-MS-GS)	Mathilde Dartiguelongue (Enseignante CE2-CM1-CM2)	Tom Lepage (Directeur CP-CE1)
Dominique Dugois (Maire Luxé)	Véronique Lamazière (Adjointe aux affaires sco)	Marie-Claire Gagnaire (Maire Ligné)
Pascal Kaud (Maire Juillé)	Loïc Ditlecadet (Parent élève CP)	Sonia Guyard (Parent élève PS)
Séverine Dugé de Bernonville (Parent élève CM2)	Audrey Fleury (Mairie Luxé)	
EXCUSÉS		
Sandrine Etcheverry (Inspectrice de l'Éducation Nationale)	Sonia Sillon (Membre du RASED)	Aurélia Comby (Parent élève suppléant)
Séverine Gasseling (Parent élève suppléant)		

Ordre du jour :

- Point sur l'accueil des élèves
- Règlement intérieur
- Bilan du PPMS
- Projet d'école
- Préparation de la rentrée 2020 (effectifs, classes, fournitures, élections)
- Le bilan de la coopérative
- Les projets pédagogiques
- Les questions diverses

Début de séance 18h

I. Point sur l'accueil des élèves depuis la réouverture de l'école

L'école a fermé pendant la durée du confinement, du lundi 16 mars au lundi 11 mai (mardi 12 mai pour les élèves).

Jusqu'au 22 juin :

32 élèves sur 62 sont accueillis à l'école soit 52,45% des élèves.

30 élèves ont décidé de rester chez eux jusqu'à la fin de l'année.

Parmi les 32 élèves accueillis, 59,375% d'entre eux sont accueillis sur la semaine. Les autres élèves sont accueillis sur une alternance 2jours/2jours.

Problèmes ayant été résolus :

-irritations des mains → il a été conseillé aux parents d'hydrater les mains de leur enfant et la mairie a décidé d'acheter un savon hypoallergénique en pharmacie. Une amélioration a été notée.

-température des élèves non prise en garderie du matin → thermomètre déposé le soir en garderie pour qu'il soit au bon endroit dès le matin.

Le retour des parents des élèves présents et des élèves est positif : les élèves se sont bien accoutumés aux nouvelles consignes.

A ce jour, aucun signalement de cas potentiel de COVID-19 n'a été fait.

Après le 22 juin :

Retour de Mme Coussot suite à l'aval du pneumo pédiatre donc retour massif de la classe de maternelle.

61 élèves sur 62 reviennent à l'école. L'élève ne revenant pas est un TPS.

Sur les 61 élèves, 57 mangeront à la cantine.

2 services de cantine : 1 service maternelles/CP/CE1 et 1 service ce2-cm1-cm2

Résumé du nouveau protocole :

-1m de distance latérale entre chaque élève (à partir du centre du corps). Le retour de tous prévaut sur la distanciation, donc si impossible de respecter 1m, les élèves viennent quand même.

-plus de distanciation en extérieur

-désinfection 1 fois par jour

- jeux et objets peuvent être utilisés si laissés 24h de côté ou désinfectés le soir.
- brassages limités au maximum.

Remerciements à la municipalité pour leur réactivité.

II. Nouveau règlement intérieur

Dans le but d'avoir un règlement intérieur utilisable dès septembre et ce pour toute l'année scolaire. Le directeur décide que le RI sera voté lors du 3^e conseil d'école.

Le RI est affiché et commenté. Les membres du CE y apportent les modifications.

Le nouveau RI est voté : voté à l'unanimité.

III. Bilan du PPMS

Depuis le déconfinement :

- 1 exercice incendie sur le temps de la pause méridienne en relation avec la mairie
- 1 exercice attentat-intrusion scénario « se confiner ».

Problème constaté : absence de signal clair pour le PPMS.

Rideau tombé dans la classe du haut qui permet de voir à l'intérieur de la classe.

Monsieur le maire évoque un travail commun à réaliser l'année prochaine pour harmoniser la gestion de crise au niveau communal.

IV. Projet d'école

Suite au confinement et au retour en classe pour seulement la moitié des élèves, les projets annoncés lors du deuxième conseil d'école ne se sont pas faits (travail sur l'oral, exposé, délégués).

Nous avons mis un mot pour que les parents volontaires puissent venir présenter leur métier : certains ont répondu et avant le confinement, Mme Dartiguelongue a pu se rendre dans une exploitation agricole avec sa classe. Ceci répondant à l'ambition 2 : accompagner chaque élève dans la construction de son parcours.

Les projets sont donc reportés à l'année prochaine qui sera également la dernière année de ce projet avant la rédaction d'un nouveau.

V. Préparation de la rentrée 2020 (effectifs, classes, fournitures, élections)

a. Départs

M. Lepage quitte l'école pour prendre la direction de l'école élémentaire de Saint-Amant de Boixe (6classes).

Mme Dartiguelongue devrait prendre la direction de l'école et prendra la classe de CP/CE1.

Arrivée de Mme Joineau Isabelle sur la classe de CE2/CM1/CM2 enseignante à l'école de Basseau sur Angoulême.

b. Effectifs

Départs :

-d'un élève en ULIS

-d'un élève de CP suite à un déménagement

-d'un élève de CE1 suite à un déménagement

Année 2020-2021		
Classe 1	Classe 2	Classe 3
PS : 6	CP : 5 (7)	CE2 : 7
MS : 7	CE1 : 10	CM1 : 6
GS : 6 (4)		CM2 : 10
Total : 19 (17)	Total : 15 (17)	Total : 23

Total : 57 élèves

Prévision pour l'année 2021-2022 :

Année 2021-2022		
Classe 1	Classe 2	Classe 3
PS : 5	CP : 4	CE2 : 10
MS : 6	CE1 : 7	CM1 : 7
GS : 7		CM2 : 6
Total : 18	Total : 11	Total : 23
Total : 52 élèves		

c. Budget

Les listes de fournitures n'ont pour l'instant pas été constituées, elles dépendent de l'enseignant et du niveau.

Toutefois, concernant les CP il sera probablement prévu l'achat des fichiers (mathématiques, lecture) pour environ 10€ en plus des fournitures.

Sur le budget de 3500€ alloué à l'école pour les fournitures :

-497,38 € en direction

-1000€ pour la maternelle

-1000€ pour la classe des CE2/CM1/CM2

-862,51€ pour la classe des CP/CE1 (guides pédagogiques déjà achetés)

Proposition d'investissement faite à la mairie :

-achat d'un nouvel ordinateur fixe pour permettre aux enseignantes de travailler : 600€

-duo de téléphones (50€) car la paire actuelle n'enregistre plus les messages et l'affichage dysfonctionne

-achat de 4 talkies-walkies pour le signal PPMS (49€x4)

-Projet de rénovation de la maternelle :

-achat de nouveau mobilier (environ 1600€)

-achat de matériel de motricité (environ 1367€)

d. Personnel communal

La classe de CE2/CM1/CM2 bénéficie d'une aide en classe en la personne d'Alexandra. Elle restera parmi nous l'année prochaine si son contrat peut être revalorisé car elle donne satisfaction tant au niveau communal qu'au niveau de l'école.

Dans le cas où, son nombre d'heure ne pourrait être augmenté, une nouvelle personne sera recherchée.

e. Travaux

- classe du haut : plafond, lambris et plinthe à repeindre.

- classe maternelle : plafond et cloison isolante entre dortoir et classe. (devis en cours)

- porte à ouvrir dans le mur entre la classe de CP et la salle des maîtres.

- tracés définitifs au sol dans la cour (réunion de 26 juin à 16h15)

VI. Le bilan de la coopérative et de la gestion de l'argent

Le directeur dresse un bilan :

-actuellement sur le compte : 4204,95€

Reste budget bus : 2282€ (à utiliser possiblement pour la réalisation d'une fresque).

Au vu du budget bus important, une partie sera probablement utilisée pour financer des projets si cela est possible d'un plan de vue comptable.

VII. Les projets pédagogiques

Les projets envisagés lors du dernier conseil d'école n'ont pas eu lieu.

Toutefois, voici les projets envisagés pour l'année prochaine :

- création d'un parcours de sécurité routière peint au sol notamment pour les vélos des maternelles.
- implantation de bacs extérieurs pour rétrécir la rue d'accès à l'école. (à peindre et décorer avec les enfants)
- décoration de la grille de l'école (avec la classe de CM notamment)
- impulsion d'un projet artistique par la réalisation d'une fresque murale sur le grand mur du fond, avec une artiste rémunérée (avec les fonds alloués pour le voyage à Paris annulé de cette année et une partie du budget bus notamment).

VIII. Les questions diverses

Question sur la restauration scolaire et le choix du nouveau fournisseur.

Monsieur le maire explique :

Les repas venant habituellement de l'EHPAD il était trop dangereux de continuer de faire des navettes de repas école ↔ EHPAD.

A cela s'ajoute une perte d'argent nette à chaque repas du côté de la maison de retraite (30centimes).

Le choix s'est porté sur Sodexo pour les raisons suivantes :

- repas moins cher pour les familles,
- repas plus adapté aux enfants (retours très positifs des parents)
- charte qualité exigeante dans la conception des repas (favoriser le bio et le local)
- équipe à l'écoute dès qu'un problème est constaté

Le choix de Sodexo est reconduit pour toute l'année prochaine.

Levée de séance à 19h10.
